



GUIDE DE COMPÉTITION



Trophée de France BMX

18-19 juin 2022
Sarzeau
(Bretagne)



TROPHÉE DE FRANCE BMX SARZEAU (BRETAGNE)

COMPÉTITION

Editos	3
Engagements & Règlementation	4
Accueil des pilotes	5
Programme sportif	6
Récompenses	7

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	8
Plans du site	9
Infos grand public - Hébergements	10
Fiche de réservation caravaning	11
Contacts	12
Partenaires	13



Chers amis sportifs,

Sarzeau accueillera les 18 et 19 juin 2022 le Trophée de France BMX de la FFC, pour la seconde fois après une première expérience réussie en 2015. Un an et demi après la livraison de la toute nouvelle piste, notre club avait profité de ce moment unique pour accélérer son développement de la discipline au côté de la route, qui constituait depuis 1952 son activité majeure, et pour la faire connaître des acteurs locaux, tous ravis de ce succès. Un week-end de Coupe de France avait suivi en 2017 avant l'apothéose avec le France en juillet 2018.

De retour en Bretagne, le « TF », comme on l'appelle dans le milieu, est un moment important du calendrier national de la FFC, qui a su le développer au fil des ans en s'appuyant sur ses clubs et leurs bénévoles.

Les jeunes pilotes de 6 à 14 ans en font leur rendez-vous majeur et livrent un beau spectacle sportif qui ravit au-delà de la sphère BMX et bluffe les moins connaisseurs. Le « TF » rassemble l'esprit de compétition, familial et festif et réserve chaque année un beau week-end à la grande famille du BMX.

Le comité d'organisation s'est mobilisé depuis plusieurs mois avec conviction pour faire de ce moment une grande fête sportive et populaire dans la Presqu'île de Rhuy's. Venez en profiter pleinement, le spectacle et l'ambiance vous raviront.

Grâce au soutien des collectivités locales et de partenaires privés, pour assurer l'équilibre financier, le Vélo Sport de Rhuy's est prêt à relever le challenge d'organiser pour la seconde fois l'épreuve et d'associer son nom aux belles heures du BMX français.

Soyez toutes et tous les bienvenus en Bretagne, dans la presqu'île de Rhuy's, entre le magnifique golfe du Morbihan et le majestueux océan atlantique.

Jérôme LAPPARTIENT, président du Vélo Sport de Rhuy's, et le comité d'organisation



ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les **comités régionaux** à l'issue du Challenge France selon la liste des pilotes sélectionnés, sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **jeudi 09 juin à 22h00.**

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Seuls les pilotes nationaux ayant participé au championnat régional et les pilotes qualifiés à l'issue des 3 manches du Challenge France de leur zone interrégionale sont autorisés à courir.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **Trophée de France BMX : 23 € par pilote** et par course

La participation au TFBMX permettra aux pilotes d'être sur la LRP 2022. Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être

accordées en 2022 à condition de présenter un certificat médical avant le dernier jour de la compétition (19 juin) Passé cette date, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

RÉGLEMENTATION

CLASSEMENT DES COMITÉS RÉGIONAUX

Un classement des Comités Régionaux sera fait à l'issue de l'épreuve. Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Comité Régional.

CLASSEMENT DES CLUBS

Les 20 clubs finalistes à l'issue des épreuves du Challenge France se disputeront le titre du meilleur club formateur 2022. Le classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de ces clubs finalistes.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Trophée de France BMX est régi par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

- ▶ Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont interdits.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).

- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition **et impérativement avec le maillot de leur club.**

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur leur licence ou sur la LRP 2022 : <http://www.fcc.fr/reglements-2/>

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque fournie** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Mélanie DAUDIN

Adjoint PDJ : Claude FAVREL

Adjoint Pré-Grille : Stéphane PERRIER

Adjoint Starter : Alain DANIEL

Adjoint Départ : Jérémy ROY

Adjoint Arrivée : Isabelle HUART

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition le vendredi au **bâtiment des Trinitaires (salle au rdc) - Place des Trinitaires - 56370 SARZEAU** (suivre le fléchage) puis le samedi et le dimanche à la piste.

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques latérales, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

4 badges permettant l'accès aux zones de compétition seront distribués à chaque comité régional (2 pour les représentants, 2 pour les entraîneurs).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 15h00 à 21h00
(au point d'accueil dans Sarzeau)
- ▶ **Samedi** : 08h00 à 10h00 // 16h00 à 20h00
(à la piste)
- ▶ **Dimanche** : 08h00 à 10h30
(à la piste)

! En dehors de ces horaires, il ne sera pas possible de récupérer son enveloppe !





ARRIV

CATÉGORIES

LISTE DES 9 CATÉGORIES

TROPHEE DE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime Garçon
8 ans et moins Garçon	Cruiser Minime Fille
Pupille Fille	
Pupille Garçon	
Benjamine	
Benjamin	
Minime Fille	
Minime	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Minime Cruiser F/G
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin G et Minime G
- ▶ **Bloc 5** : Benjamine et Minime F

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

PROGRAMME SPORTIF

SAMEDI 18 JUIN 2022*	
Matin	
Essais	Blocs 1 & 2 & 3
Manches qualificatives	Blocs 1 & 2 & 3
Après-Midi	
Phases finales	Blocs 1 & 2 & 3
Essais	Blocs 4 & 5

DIMANCHE 19 JUIN 2022*	
Matin	
Warm Up (1 tour)	Blocs 4 & 5
Manches qualificatives	Blocs 4 & 5
Après-Midi	
Phases finales	Blocs 4 & 5

RÉCOMPENSES

TROPHÉES PILOTES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.

Dans toutes les catégories, les 8 premiers seront récompensés. Pour les pilotes de 4^{ème} à 8^{ème} il faudra venir retirer sa récompense à la caisse générale après la course.

MAILLOTS VAINQUEURS TFBMX

Chaque vainqueur du Trophée de France BMX se verra remettre un maillot distinctif sur le podium protocolaire.

TROPHÉES COMITÉS RÉGIONAUX

Suite au classement établi sur place, les trois premiers comités régionaux seront également récompensés sur le podium protocolaire en présence des personnalités.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

En venant du sud : sur N165, sortie 20 vers Sarzeau puis prendre la D20 jusqu'à Saint-Colombier puis la D780. Sortie à droite 'Piste BMX' et 'Penvins'.

En venant du nord : sur N166, suivre N165 en direction de Nantes puis prendre sortie Sarzeau-Presqu'île de Rhuys-Port du Croesty.

EN TRAIN :

Gare SNCF de Vannes.

LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste Communautaire

Kerblanquet (accès par D198)
56370 SARZEAU

Coordonnées GPS de la piste :

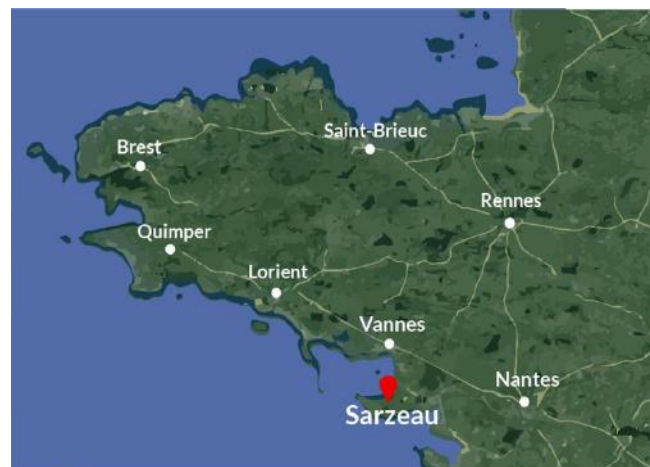
47°31'32.624" N / 2°45'10.761"

Grande ville la plus proche :

▶ **Vannes** : 25 km

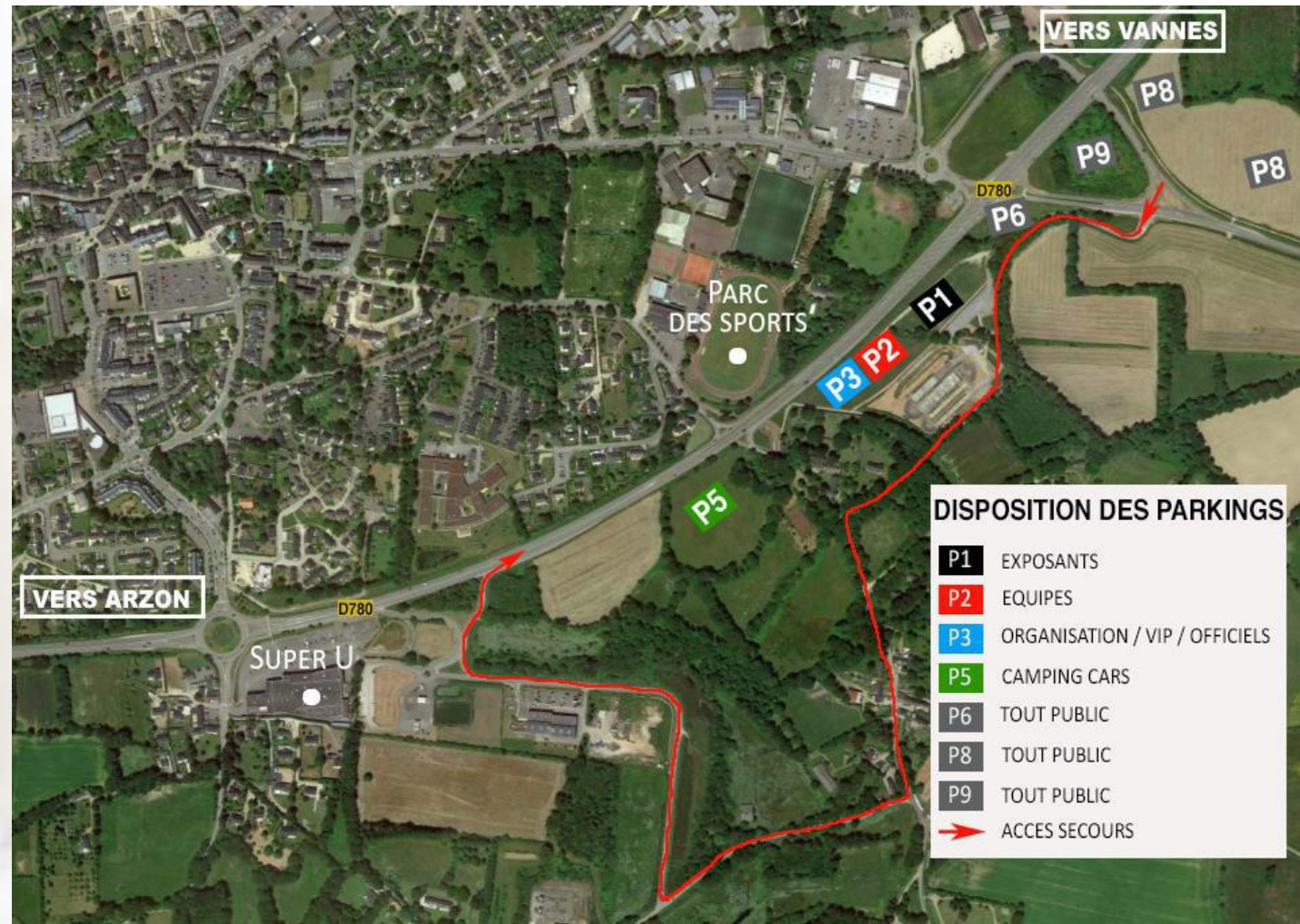
PLAN D'ACCÈS

Situation de Sarzeau en Bretagne





PLAN DU SITE





PARKINGS

EMPLACEMENTS

Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages :

- ▶ Parking noir : exposants / équipes
- ▶ Parking rouge : équipes
- ▶ Parking bleu : organisation, officiels et VIP
- ▶ Parkings gris : tout public

CARAVANING

Le **caravaning** (camping-car & caravane) est autorisé à l'emplacement prévu par les organisateurs (parking P5 vert) après **réservation préalable au plus tard le lundi 13 juin 2022** au tarif forfaitaire de 20 € l'emplacement (week-end complet ou partiel). Voir fiche de réservation ci-après.

SÉCURITÉ

Un **gardien** sera assuré pendant la nuit du vendredi 17 au samedi 18 et du samedi 18 au dimanche 19 (19h - 7h) et une **surveillance** du site le samedi et le dimanche en journée (9h - 18h). Cependant, le Vélo Sport de Rhuy ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings publics, la piste et ses abords ou le parking camping-cars.

TENTES

Seuls les emplacements des Comités Régionaux seront matérialisés pour y accueillir des tentes. Ils seront dimensionnés en fonction du nombre d'engagés dans le Comité Régional et pourront y accueillir les clubs par cohabitation. Il sera possible aux personnes des CR apportant les tonnelles de se garer aux parkings P1 ou P2 (équipes) pour faciliter la pose et le retrait du matériel, dans la limite des places disponibles.

Aucun barnum ne sera accepté en dehors de l'espace réservé (cf. plan des installations).

ACCÈS PUBLIC

L'entrée est **gratuite** pour tous.

Les **chiens** seront tenus **en laisse** dans l'enceinte de la piste.

ANIMATIONS

Village BMX (cf. plan des installations) :

- ▶ Stands marchands BMX
- ▶ Stands de marques (non marchands)
- ▶ Stands marchands divers (casquettes et vêtements)
- ▶ Stand glaces

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long du week-end, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place (cf. plan du site).

Billetterie centrale avec paiement par CB.



HEBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

Pour toute recherche d'hébergement, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.morbihan.com/accueil/sejourner>



PROCÉDURE

TARIFS

L'espace caravanning P5 vert (pré enherbé) se situe à 300 mètres de la piste. Une cuve toutes eaux sera accessible à l'entrée du parking. Pas de sanitaires, ni de point d'eau, ni de possibilité de branchements électriques.

Tarif unique week-end entier / partiel : 20 €.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler par mail à : **lecarrer.brice@gmail.com** en signalant les noms des personnes qui ont réservé, et en indiquant si c'est en camping-car ou caravane ou tente pour les nuits concernées.

La réservation prendra effet à réception du règlement.

L'ordre de placement se fera par ordre d'arrivée des fiches de réservation.

Les horaires d'arrivée sont les suivants :

- ▶ **Vendredi 17/06** : 16h00 - 22h00
- ▶ **Samedi 18/06** : 08h00 - 14h00

En dehors de ces horaires il sera impossible d'accéder aux espaces dédiés sur le P5.

FICHE DE RÉSERVATION

LES RESERVATIONS AINSI QUE LE REGLEMENT SE FONT PAR COURRIER POSTAL OU PAR VIREMENT BANCAIRE (IBAN MENTIONNÉ SUR LA FICHE DE RESERVATION)



Fiche de réservation emplacement caravanning

TARIF

Une zone est réservée au caravanning (camping-car, caravane ou tente) à proximité de la piste (parking P5, enherbé) au prix forfaitaire de **20 € (quel que soit le nombre de jours)**.

Chaque emplacement sera **délimité**. La réservation prendra effet à réception du règlement. Une cuve provisoire pour eaux usées sera installée à l'entrée du parking. Il n'y aura pas d'électricité.

L'espace dédié sera accessible pour vous installer à partir du **vendredi 17 juin de 16h00 à 22h00** puis le **samedi 18 juin de 08h00 à 14h00**. Le départ sera obligatoire le dimanche 19 juin au soir. Le site se trouvant en zone verte, veuillez respecter le tri sélectif.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être placées ensemble doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation, en précisant bien l'identité des personnes concernées et le type de caravanning (camping-car, caravane, tente).

FICHE DE RÉSERVATION

NOM du responsable : Prénom :

Tél. : E-mail (obligatoire)* :

Adresse :

Immatriculation du véhicule :

Je réserve (cocher une case) :

- Camping-Car emplacement(s) x 20 € = €
- Caravane emplacement(s) x 20 € = €
- Tente emplacement(s) x 20 € = €

Fiche de réservation et règlement par chèque à retourner par courrier **au plus tard le lundi 13 juin** à l'adresse postale suivante : **Céline CHEURET (trésorière de l'organisation)**
La Cour – Route de Penvins – 56370 SARZEAU

ou règlement par virement au Vélo Sport de Rhuys en notant impérativement dans le libellé de l'opération, le nom du payeur et l'objet :

Domiciliation bancaire : CA DU MORBIHAN - SARZEAU	
IBAN : FR76 1600 6340 1134 1175 0121 083	BIC : AGRIFRPP860

Contact de l'organisation : Brice LE CARRER – lecarrer.brice@gmail.com

Lien automatique vers la fiche : <https://we.tl/t-uXY1Y1euPd>

Merci de bien vouloir compléter les différents renseignements demandés. La réservation prendra effet une fois le règlement effectué.



CONTACTS

ORGANISATEURS

1- LE CARRER Brice

E-mail : lecarrer.brice@gmail.com

2- CHEURET Céline

E-mail : cheuret.celine@orange.fr



<https://www.facebook.com/groups/1677573005838330>





PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Jonathan NOYANT

j.noyant@ffc.fr

+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>